

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE JIJEL

DAIRA DE CHEKFA

COMMUNE DE SIDI ABDELAZIZ

N I F N° 098418135152326

Avis D'attribution Provisoire De Marché

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation du marché public et de la délégation de service public :

Le président de l'APC de la Commune de Sidi Abdelaziz informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°05/2025 publié aux journaux quotidiens **الجزائر ماتش** en arabe du 02/12/2025 et le **les Echos de l'Est** en français du 03/12/2025 et le journal électronique **l'Espoir libère** du 04/12/2025 du projet:

approvisionnement cantines Scolaires pour l'année 2026:

- lot N° 01 : Alimentation Générale

- lot N° 02 : Légumes Et Fruites

Qu'après l'évaluation offres techniques et financières, le projet est attribué au provisoirement soumissionnaire ci après :

Projet	Les lots	Les fournisseurs	Immatriculation on fiscale	Montant de l'offre en TTC	Note technique/70	Délais d'exécution	Observation
approvisionnement cantines Scolaires pour l'année 2026	<u>Lot N° 01 :</u> Alimentation Générale	BULAARO UK YAHIA	183180100640112	4.039.065, 85	25	Année 2026	Qualifié offre Moins Disant
	<u>Lot N° 02 :</u> Légumes Et Fruites	BOUSMAH A AHSENE	170180100094128	5.393.600,00	31	Année 2026	Qualifié offre unique

-tous les soumissionnaires qui contestent le choix Peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du avis sur les journaux quotidiens ou le BOMOP et les journaux électronique ,conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché publics et de la délégation de service public , si le dixième jour coïncide avec un jour ferrée ,la date limité pour introduire une recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

- les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprochés des services de la commune au plus tard trois(03) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire.